

Communiqué de presse :

Des organisations de droits humains dénoncent le cycle de violences enregistré dans le pays au cours des derniers jours

CARDH

*Centre d'analyse et de
recherche en droits de
l'homme*

RNDDH

*Réseau National de Défense
des Droits Humains*

CE-JILAP

*Commission Episcopale
Nationale Justice et Paix*

CEDH

*Centre Œcuménique des
Droits Humains*

CRESFED

*Centre de Recherche et de
Formation Economique et
Sociale pour le
Développement*

POHDH

*Plateforme des Organisations
Haïtiennes des Droits
Humains*

SKL

Sant Karl Lévêque

Le CARDH, le RNDDH, la CE-JILAP, le CEDH, le CRESFED, la POHDH et le SKL dénoncent le cycle de violences enregistré dans le pays ces derniers jours et invitent la société haïtienne à tout mettre en œuvre en vue de rétablir l'ordre et la paix.

Le 4 juillet 2018, des agents de la *Direction Départementale de l'Ouest* de la *Police Nationale d'Haïti* (PNH) sont intervenus avec brutalité à *Pèlerin 5*, chassant des habitants de leurs maisons, détruisant celles-ci sans décision de justice, frappant certains propriétaires et instaurant dans les zones de *Thomassin, Laboule, Fermathe et Kenscoff*, un climat de terreur.

Ces interventions brutales ont été orchestrées sur ordre manifestement illégal émis par le commissaire du gouvernement de *Port-au-Prince* le 3 juillet 2018, demandant à la *Direction Départementale de l'Ouest* de la PNH de « *prendre toutes les mesures jugées utiles et nécessaires pour que ces occupants illégaux... soient immédiatement délogés* ».

Alors, dans un souci aveugle de plaire au Président de la république, les droits à l'intégrité physique et à la propriété privée de ceux qui ont eu le malheur d'habiter dans des maisons jouxtant la propriété présidentielle, ont été foulés au pied, parce qu'ils représentaient, selon les dires du commissaire du gouvernement, « *une menace pour la sécurité de la zone et pour la famille présidentielle* ».

C'est dans ce contexte de grogne vis-à-vis de ces actes d'expropriation forcée que le 6 juillet 2018, l'administration MOÏSE / LAFONTANT a décidé d'augmenter considérablement les prix des produits pétroliers (environ 50%).

Cette décision est venue aggraver la situation et, des membres de la population ont, avec violence et fracas, manifesté leur mécontentement, incendiant tout sur leur passage, pillant des magasins et scandant des menaces. Les pertes matérielles sont énormes :

- Au moins *deux* (2) hôtels ont été saccagés, pillés ;
- des supermarchés ont été pillés et certains d'entre eux incendiés ;
- des maisons de concessionnaires d'automobiles ont été soit cassées, soit incendiées ;
- des véhicules ont été incendiés ou vandalisés ;
- au moins une école de danse a été saccagée ;
- Les compagnies de téléphonie Natcom et Digicel ont essuyé des attaques.

La classe moyenne et la bourgeoisie ont particulièrement été frappées et l'économie nationale dans sa globalité durement touchée.

Ce n'est que très tardivement dans l'après-midi du 7 juillet 2018, après que la situation ait atteint un point de non-retour, que le président Jovenel MOÏSE est intervenu laconiquement à la presse pour affirmer avoir suspendu provisoirement la décision du gouvernement d'augmenter les prix des produits pétroliers, appeler au calme et inviter les protestataires à rentrer chez eux. Cependant, peu cas de cet appel au calme a été fait par les protestataires et les actes de pillage et d'incendie ont continué.

Le CARDH, le RNDDH, la CE-JILAP, le CEDH, le CRESFED, la POHDH et le SKL rappellent que l'annonce de l'augmentation officielle des prix des produits pétroliers n'était alors que rumeur, que déjà des menaces circulaient sur les réseaux sociaux. Dans ces conditions, le gouvernement haïtien aurait dû tout mettre en œuvre en vue d'assurer la sécurité des vies et des biens de tous les citoyens se trouvant sur le territoire national, sans distinction aucune.

De plus, la grande majorité de la population vit dans une situation déshumanisante - plus de la moitié vit en-dessous du seuil de pauvreté, ses droits économiques et sociaux sont constamment foulés au pied -. Et, l'augmentation des prix des produits pétroliers a toujours des incidences directes sur les prix de vente des produits de première nécessité, avec le risque d'aggraver les conditions de vie susmentionnées.

Le CARDH, le RNDDH, la CE-JILAP, le CEDH, le CRESFED, la POHDH et le SKL condamnent avec la plus grande rigueur les attaques, incendies, actes de

pillage et agression perpétrés dans le pays les 6, 7 et 8 juillet 2018 ainsi que tout discours raciste véhiculé lors de ces événements. En outre, les organisations de droits humains jugent irresponsable le comportement du Président de la république, du gouvernement et des autres autorités du pays et exigent qu'ils en assument les conséquences.

Le CARDH, le RNDDH, la CE-JILAP, le CEDH, le CRESFED, la POHDH et le SKL soulignent à l'attention des protestataires que réclamer, dans une société démocratique, une meilleure répartition des richesses pour la jouissance par tous, des droits économiques et sociaux ne revient pas à pourchasser son concitoyen. De même, véhiculer des messages de haine n'aidera pas à résoudre les nombreux problèmes auxquels le pays est confronté.

Le CARDH, le RNDDH, la CE-JILAP, le CEDH, le CRESFED, la POHDH et le SKL invitent à une concertation urgente en vue de rétablir l'ordre et la paix dans le pays et de dégager, pour l'avenir, une stratégie de réconciliation nationale dans le strict respect de la dignité et des droits humains en Haïti.

Port-au-Prince, le 9 juillet 2018